Le Circuit du Langard - 90B

Terre d'Émeraude - Clairvaux-les-Lacs

Lac de Clairvaux (© Jura Tourisme)

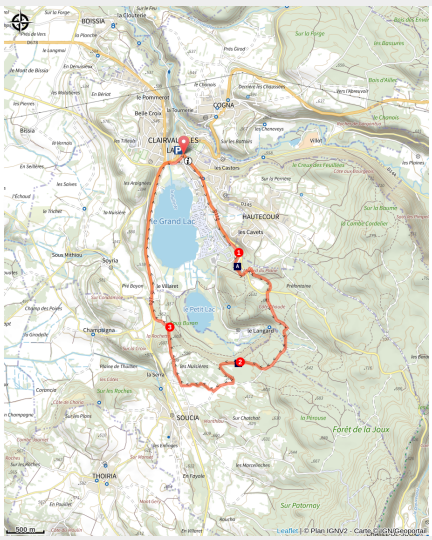

Au départ de Clairvaux-les-Lacs, ce circuit présente quelques sections ludiques sans grande difficulté technique. Du haut d'une corniche rocheuse, le belvédère de la Scie offre une vue en enfilade sur les Petit et Grand Lacs de Clairvaux dont les rives étaient occupées au néolithique par un village lacustre. Aujourd'hui le grand lac de Clairvaux est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Suivre le balisage n° 90 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTTAE

Durée : 1 h

Longueur : 9.5 km

Dénivelé positif : 197 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Clairvaux-les-Lacs
Arrivée : Clairvaux-les-Lacs
Balisage : Boucle VTT
Communes : 1. Clairvaux-les-Lacs
2. Soucia

Profil altimétrique

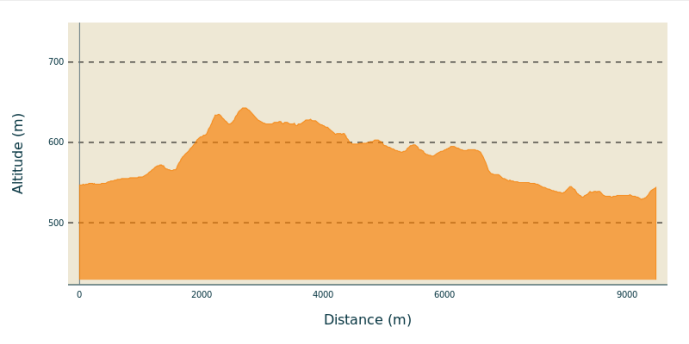

Altitude min 529 m Altitude max 643 m

Au départ devant l'office de tourisme de **CLAIRVAUX-LES-LACS**, suivre la D 118 en direction de Châtel-de-Joux sur environ 1 km. Quitter la D118 par la route communale à droite et rejoindre le poteau **Le Langard** plus bas dans un virage.

1. Du poteau **Le Langard**, monter à gauche le sentier jusqu'au parking proche du belvédère sur le Grand lac de Clairvaux. Traverser le parking puis la D 118, parcourir 50 mètres sur la route en face et bifurquer à droite pour monter un sentier rejoignant à nouveau à la D 118. Traverser avec prudence celle-ci et emprunter en face un large chemin. Veiller plus loin à bifurquer à droite sur un sentier et suivre soigneusement le balisage jusqu'au **BELVEDERE DE LA SCIE**.
2. Du **BELVEDERE DE LA SCIE**, le sentier retrouve bientôt un large chemin. En vue du village de Soucia, bifurquer à droite et parvenir au poteau **Les Nuisières**. Poursuivre à droite et descendre jusqu'au poteau **La Rochette**.
3. Au poteau **La Rochette**, rejoindre à gauche la D 27 menant à **CLAIRVAUX-LES-LACS**.

Sur votre chemin…

Belvédère du Grand lac (A)

Belvédère de la Scie (B)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible en VTTAE sans changement de difficulté (parcours bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans…), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, suivre la D678, en direction de Pont-de-Poitte, puis de Clairvaux-les-Lacs.

Parking conseillé

Parking de l'Eglise à Clairvaux-les-Lacs

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme
12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr
Tel : 03 84 25 27 47
https://www.terredemeraudetourisme.com/

Sur votre chemin...

Belvédère du Grand lac (A)

Le Grand Lac, d’origine glaciaire, se situe à 520 m d’altitude et s’étend sur 64 ha (4,25 km de long x 650 m de large). Sa profondeur moyenne est de 7,8 mètres, ce qui lui permet de se réchauffer rapidement! Cet espace de convivialité est très apprécié des petits comme des grands. Partagez votre temps entre farniente, canoë, paddle ou pédalo et baignade. Les pentes douces du Grand Lac offrent aux enfants un accès facile et rassurant. En attendant de vous y baigner, faites le plein de sensations en affrontant un parcours d’accrobranche.

Belvédère de la Scie (B)

Tout un pan d’histoire insoupçonné s’ouvre à vous: les premières communautés agricoles de la Combe d’Ain se sont établies sur ces rives à l’époque néolithique. Les vestiges d’une cité lacustre (sites palafitiques) parfaitement conservée sous l’épaisseur des joncs témoignent de leur vie, indissociable de l’eau. Plusieurs dizaines de milliers de pièces archéologiques y ont d’ailleurs été collectées. Rendez-vous à l’espace archéologique de Clairvaux les lacs pour une immersion totale dans cette époque. C’est quoi les sites palafitiques? Ce sont des sites où ont été découvert des vestiges d'établissements préhistoriques sur pilotis dans et autour des Alpes. Datant d'environ 5 000 à environ 500 av. J.-C., ils sont situés sur les bords de lacs, de rivières ou de terres marécageuses. Ils sont le témoignage de la vie quotidienne du néolithique et de l'Age de bronze ainsi qu’un aperçu de l’adaptation des communautés à leur environnement. Ils nous donnent un aperçu de la vie quotidienne du Néolithique et de l'Age de bronze, ainsi que des informations sur la façon dont les communautés interagissaient avec leur environnement. Les sites de Clairvaux-les-lacs et Chalain sont classés à UNESCO depuis 2011.